

CAMNS - Club d'Activités des Maitres-Nageurs Sauveteurs - Affilié à la FNMNS

Descriptif du stage B.N.S.S.A. de STRASBOURG 2
(Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique)

Conditions d'acceptation au stage de formation

- être médicalement apte
- avoir 17 ans à la date de l'examen
- satisfaire aux tests de début de stage décrits ci-dessous

Durée du stage du 6 décembre 2018 à l'examen de mai 2019

Examen 7 ou 28 mai 2019

Déroulement du stage

Le planning définitif de la formation vous parviendra ultérieurement.

Entraînement pratique : jeudi

De 20h30 à 22h30 au centre nautique de Schiltigheim

5 journées complètes le week-end : PSE1n°3 ou PSE1n°4

Base du CAMNS – Bischheim de 08h à 18h (dates à définir)

8 cours de théorie : mercredi

Base du CAMNS – Bischheim de 19h à 21h (dates à définir)

Coût de la formation

- frais de formation au PSE1 (secourisme) : 180€
- frais pour l'ensemble des cours pratique et théorique, incluant le manuel et l'assurance : 310€ ; une réduction de 50€ est accordée aux licenciés FFN ou FFTri
- un chèque de 30€ au nom de la FNMNS. Ce chèque ne sera encaissé qu'après la réussite à votre examen ; il s'agit d'une assurance responsabilité civile professionnelle qui vous couvrira la première année d'exercice.

Modalités d'inscription

1/ s'inscrire sur le site du camns.com

2/ retourner le dossier complet : demande d'inscription avec photo, certificat médical et les chèques à l'adresse suivante :

CAMNS 3 place des Sandres 67850 OFFENDORF

Au-delà des 20 premiers dossiers, nous constituons une liste d'attente, au cas où il y aurait des désistements.

Tests de début de stage

La première séance d'entraînement sera l'occasion pour les formateurs de vérifier votre niveau en natation afin de vous permettre de vous engager dans cette formation ayant comme finalité l'examen du BNSSA. Il s'agira de réaliser :

- 200m en crawl, sans dépasser le temps de 3min30secondes ;
- 50m en brasse, sans temps limite, afin de juger de la qualité de votre ciseau.

Suivi de stage

Toute absence aux entraînements devra être justifiée, les formateurs se réservant le droit d'inscrire ou non le stagiaire à l'examen.

C.A.M.N.S. : PLANNING STAGE B.N.S.S.A.

Décembre 2018 - Strasbourg Schiltigheim

ENTRAINEMENTS		
jeudi	6-déc	rendez-vous à 20h15
jeudi	13-déc	
jeudi	20-déc	
Congés scolaires du 20/10 au 05/11		
jeudi	10-janv	
jeudi	17-janv	
jeudi	24-janv	
jeudi	31-janv	
jeudi	07-fév	
Congés scolaires du 09/02 au 25/02		
jeudi	28-fév	
jeudi	07-mars	
jeudi	14-mars	
jeudi	21-mars	
jeudi	28-mars	
Congés scolaires du 06/04 au 23/04		
jeudi	25-avr	
jeudi	02-mai	
jeudi	09-mai	
jeudi	16-mai	
jeudi	23-mai	
EXAMEN 7 ou 28 MAI 2019		
Contact formation David 06 62 31 86 40		
Contact secourisme Virginie 06 08 83 77 49		
Site CAMNS : www.camns.com		

PSE1 n°3		
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
PSE1 n°4		
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30
		8h-12h 13h30-17h30

THEORIE		
mercredi		19h00 - 21h00
mercredi		19h00 - 21h00
mercredi		19h00 - 21h00
mercredi		19h00 - 21h00
Retour du dossier d'examen le		
mercredi		
mercredi		
mercredi		
mercredi		

C.A.M.N.S.

**Préparation au Brevet National
de Sécurité et de Sauvetage Aquatique**

1 photo

SITE DE STRASBOURG 2 2018/2019
Centre Nautique de Schiltigheim

Demande d'inscription :

Nom _____ Prénom _____

Né(e) le : ___/___/_____ à _____

Adresse _____

E-mail _____

Téléphone _____

Titulaire du PSE1 ou PSE2 oui : joindre une copie non
ou la dernière attestation de formation continue

Titulaire licence FFN 2018 oui : joindre une copie non

Temps au 200m : _____

ci-joint :

1 chèque de 180€ à l'ordre du CAMNS pour le PSE1

1 chèque de 310€ (ou 260€) à l'ordre du CAMNS pour la formation pratique et théorique

1 chèque de 30€ à l'ordre de la FNMNS

Le certificat médical réservé exclusivement à la natation ci-joint

Dossier d'inscription à retourner à l'adresse suivante :

C.A.M.N.S. – 3, place des Sandres 67850 OFFENDORF

Certificat médical réservé exclusivement à la NATATION

CERTIFICAT MEDICAL

Un certificat médical établi moins de trois mois avant la date du dépôt du dossier est exigé pour tout candidat titulaire du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique

Je soussigné _____

Docteur en médecine, certifie avoir examiné à ce jour M _____

et avoir constaté /qu'il, qu'elle/ ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage, ainsi qu'à la surveillance des usagers des établissements de baignade d'accès payant.

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres,
ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous :

A _____ le _____
Signature et cachet du médecin

ACUITE VISUELLE

SANS CORRECTION

Une acuité de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément.

Soit au moins ...

3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10

Cas particulier

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10

AVEC CORRECTION

-Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10).

-Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à 8/10.

CAS PARTICULIER

Dans le cas d'un œil amblyope, le critère est : 10/10 pour l'autre œil corrigé.



AUTORISATION PARENTALE POUR STAGIAIRE BNSSA MINEUR

Décharge en cas d'accident pour les stagiaires BNSSA mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du stagiaire BNSSA mineur, autorise le CAMNS à prendre toutes les mesures d'urgence concernant mon enfant en cas d'accident.

Personne à prévenir en cas d'urgence

Téléphone

Fait à....., le

Signature

Autorisation parentale pour les stagiaires BNSSA mineurs

Je soussigné, parent ou représentant légal du stagiaire BNSSA mineur, autorise mon enfant à quitter seul le lieu de formation, à toutes fins utiles.

Fait à....., le

Signature